

# Le P'tit Lanvaux

Informations municipales et associatives n°92 Septembre Octobre 2023



*Edition 2023  
du Pardon  
de Sainte  
Anne*



## Sommaire

**Pages 2 et 3 :** Edito - Conseil municipal - Convention Mairie / Ecole Navale

**Page 4 et 5 :** Défense extérieure contre l'Incendie - Travaux - Semaine bleue - Club Nautique - Bibliothèque

**Pages 6 et 7 :** Rentrée - Divagation des chiens - actu enfance et jeunesse

**Pages 8 à 10 :** Associations

**Pages 11 et 12 :** Agenda et infos utiles



## Edito

Chers Lanvéociennes, Chers Lanvéociens,

La période estivale se termine sans nous avoir vraiment offert ses plus beaux rayons de soleil, j'espère que ces moments de vacances vous auront apporté suffisamment de repos pour entamer la rentrée sereinement. En page 8 vous trouverez l'édito de Monsieur Jean-Jacques Hillion notre adjoint en charge des associations qui relate le déroulé de notre été.

À mi-parcours d'un mandat, il est de coutume de faire un point d'étape et de rendre compte auprès de la population des engagements pris lors des dernières élections. Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille, les crises sanitaires, géopolitique, et inflationniste se succèdent à un rythme incessant.

Malgré ces événements, la dynamique de groupe, élus, agents municipaux et la participation de nos citoyens, les nombreux projets sur lesquels l'équipe s'est engagée se concrétisent.

Il arrive que l'on rencontre des imprévus car certains projets sont complexes, longs à mettre en œuvre et pas toujours exempts de mauvaises surprises, surtout depuis les crises successives que nous traversons.

Nous sommes conscients qu'il restera toujours des projets à mettre en œuvre, que certains imprévus retardent l'aboutissement de dossiers complexes mais soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service des Lanvéociennes et Lanvéociens.

Vous trouverez dans ce numéro un questionnaire qui nous permettra de préparer notre réunion publique qui se tiendra le vendredi 13 octobre à 20 heures à la salle polyvalente.

Qui dit rentrée, dit projets. Nous avons, le conseil municipal et moi-même programmé les quatre derniers mois de l'année, finalisé les actions en cours et engagé de nouveaux projets. Tout d'abord la rentrée scolaire, si en 2020 nous avons obtenu l'ouverture d'une classe, cette année nous en subissons la fermeture.

Notre dossier le plus complexe, à savoir la rénovation énergétique de l'école, démarré en 2020, suit son cours. Afin de prendre les meilleures décisions, nous nous sommes entourés d'une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, de bureaux d'études spécialisés. Brest Métropole Aménagement apporte également son assistance administrative et technique pour un suivi optimal du projet.

La réflexion sur la sécurité routière, dans un premier temps dans le bourg, avance et devrait vous être présentée au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Les mises aux normes sécuritaires de nos bâtiments et infrastructures bénéficient actuellement d'un suivi et d'une mise à jour importante et indispensable.

Comme vous l'avez certainement lu Lanvéoc ne peut bénéficier de la possibilité de surtaxer les résidences secondaires contrairement aux 6 autres communes de la presqu'île. Nous nous sommes rapprochés des services de l'état, mais sans résultat pour l'instant. Nous allons étudier une surtaxation des logements vacants et éventuellement encourager les propriétaires à louer à des résidents à l'année. Le déficit de propositions de locations et de ventes de bien pour une population active rendent impossible l'installation des jeunes couples sur notre commune.

Une bouffée d'oxygène pour Lanvéoc : la commercialisation en fin d'année de 10 lots, proposés à la vente entre 35 000€ et 55 000€ à l'éco-lotissement du Hellen.

Depuis 2020 l'accueil, par la mairie, des nouveaux arrivants n'a pas été organisée. Ce sera chose faite le 22 septembre à 18 heures à la mairie, tous les nouveaux habitants depuis 2020 y sont conviés.

Merci aux séniors de plus de 70 ans de réserver la date du 19 novembre pour le repas annuel, vous recevrez les invitations 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne rentrée dynamique et pleine d'énergie !

Christine LASTENNET



### Horaires de Mairie :

**Ouverture les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h - Le mercredi de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h**



# Vie municipale et citoyenne

## Conseil municipal du 29 août 2023 (Ordre du jour)

- Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 14 juin 2023.

### Administration générale

1. Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime - Modification des statuts.
2. Délibération relative à la mise à jour des membres du SIMIF.

### Ressources humaines

3. Renouvellement d'un poste d'adjoint administratif dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) - Contrat unique d'insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi PEC CUI-CAE - Contrat de droit privé.
4. Mise à jour du tableau des emplois.

### Finances

5. SDEF - Travaux - Desserte basse tension, éclairage public et Télécom - Eco Lotissement Plein Soleil - 12 lots - Rue de Messibioc - Programme 2023.
6. SDEF - Travaux - Convention de mandat pour les travaux de rénovation des projecteurs du stade.
7. Attribution d'une subvention à l'association En Compagnie des Tissus.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie et sur le site de la commune.

## Convention Mairie / Ecole Navale

Lundi 10 juillet, le Vice Amiral Baudonnaire, Commandant de l'Ecole Navale et Mme Lastennet, maire de Lanvéoc ont ratifié une convention permettant l'usage du gymnase de l'Ecole navale aux sportifs de Lanvéoc Sports lorsque les conditions climatiques ne sont pas propices aux entraînements extérieurs.

Les liens étroits qu'entretiennent l'Ecole Navale et la commune et leur intérêt commun à développer les activités sportives ont permis de lever les difficultés administratives.

La maire de Lanvéoc a chaleureusement remercié les autorités militaires pour cet accord qui permet pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive aux footballeurs d'éviter un déplacement à Guipavas lors des intempéries.

### Représentants Ecole Navale :

- Vice Amiral BAUDONNIERE, ALENAV
- Aspirant CAMBERLIN, adjoint au chef de cabinet d'ALENAV
  - Capitaine de Corvette ROUILLÉ, chef du département Formation Humaine et Militaire
  - Lieutenant de Vaisseau BOIDIN, responsable EPMS (prof de sport)

### Représentants Lanvéoc Sports :

- Mme Karine BEZANCON
- M. Gérard BERTHOU

### Représentants Mairie :

- Mme Christine LASTENNET
- M. Richard KLEIN
- M. Jean-Jacques HILLION



## Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) fait partie des dossiers en cours de traitement au sein de nos services. Outre le nettoyage et l'identification, réalisés par les services techniques, afin de garantir l'accessibilité et la visibilité des poteaux incendies, une campagne de réparation de poteaux hors services va être lancée suite à la signature de trois devis.

Un travail administratif important est également en cours. En effet, la commune se met à jour de ces obligations réglementaires. Pour cela, un arrêté est en cours de validation afin de lister, de manière exhaustive, les poteaux incendies et les réserves d'eaux présentes sur notre territoire. Dans cet arrêté sont répertoriés également une multitude d'informations comme les adresses, les capacités hydrauliques, les statuts, les remarques générales.

Pour compléter ces obligations réglementaires, la commune va lancer un appel d'offre pour la réalisation d'un Schéma Directeur Communal de Défense Contre l'Incendie.

Tous ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec les services du SDIS29 (Service d'Incendie et de Secours du Finistère), du Service de l'Eau de la Communauté des Communes.

*S. HASCOET, conseiller délégué sécurité incendie*



## Travaux

La reprise pointe son nez pour mettre en route les travaux programmés.

La saison estivale fut jalonnée par de l'entretien courant et les préparations des fêtes habituelles (fêtes de la mer - pardon – festival des fanfares sans oublier le festival du bout du monde).

Quelques exemples des travaux réalisés avant la rentrée et début septembre :

- Terrains de foot : Réengazonnage et aération, traitement annuel de fond.
- Travaux paysagers : nettoyage des rues et élagages.
- Nettoyage de la rue de Tal Ar Groas par hydro laveuse durant deux jours.
- Aménagement de la cuisine de l'école, changement du moteur de la hotte et remise en état du monte-charge.

Nos services techniques réalisent régulièrement des travaux d'urgence.

Nous avons accueilli Maxime cet été, et jusqu'à la fin de l'année, au sein des services techniques.

Bonne rentrée à tous.

*R. KLEIN, 1er adjoint*

*Les services techniques  
préparent le socle avant  
l'installation de l'abri  
qui accueillera la  
location des vélos  
électriques*



## Programme Semaine Bleue Lanvéoc du 2 au 6 octobre 2023

### Maison des Associations - Salle du bas



- 2 octobre : Sortie musée rural de Trégarvan avec Arts et Loisirs (Jacqueline Calonnec) - 2 options : restaurant + Musée ou visite Musée. Tarifs et horaires communiqués ultérieurement.

- 3 octobre : Atelier cuisine avec «Aux goûts du jour » de 10h à 12h avec dégustation.

- 4 octobre : Qi-Gong 10h à 12h avec Marie-Hélène Chauvet.

Jeux de société de 14h à 17h avec Accueil et Loisirs (Patricia Souillaert) avec goûter.

- 5 octobre : Atelier «goûter festif » à partir de 14h30 animé par Jacqueline Calonnec (Arts et Loisirs).

- 6 octobre : Atelier sophrologie de 10h à 12 h animé par Agnès de CIBON.

D'autres actions vous seront proposées aussi tout au long du mois d'octobre dans les différentes communes de la Presqu'île.

*Pour les animations de LANVEOC les inscriptions se feront à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 27 50 21.*



### Club nautique

Le club nautique a été ouvert du 17 juillet au 25 août.

Gilles a accueilli 22 enfants (11 garçons et 11 filles) qui se sont inscrits pour prendre des cours. Sur les 20 matinées d'ouverture, 10 ont été annulées à cause du mauvais temps!!

Mais malgré tout, ce sont 70 cours de voile qui ont été donnés. C'est un bilan positif!

### Partir en livre s'est invité à la bibliothèque !



La bibliothèque reprend l'horaire du mercredi dès le 6 septembre. Consultation et emprunt gratuit pour tous, l'inscription est toutefois obligatoire pour pouvoir emprunter des documents.

Une vingtaine de personnes, avec les accompagnants, ont participé à la 9<sup>ème</sup> édition. Sous le thème de la liberté, les enfants ont écouté l'histoire, créé leur couronne, joué à divers jeux avant de prendre un délicieux goûter de pancakes au caramel ! Les familles sont reparties avec un chèque livre offert par le CNL (Centre national du livre) organisateur de cette manifestation nationale du 22 juin au 23 juillet 2023.

La bibliothèque participera à la fête de la science. Exposition libre du 1er octobre au 30 novembre





## C'est la rentrée des classes !!!



Comme 12 millions d'enfants, les élèves de l'école primaire Yves Offret ont repris le chemin de l'école en ce lundi 4 septembre. Accueillis sous un soleil radieux, chacun a attendu patiemment son nom pour rejoindre son enseignant ! 115 élèves répartis en 5 classes, tous prêts à démarrer une nouvelle année, pleine de projets : piscine, voile scolaire (tous deux financés par la Communauté des Communes), ping-pong, activités musique et danse en partenariat avec l'association Kaniri Ar Mor, et initiation à l'anglais par le biais de différents ateliers... de quoi joindre l'utile à l'agréable, en quelque sorte.

A partir de 2024, les travaux de rénovation énergétique du bâtiment principal devraient démarrer (projet en préparation depuis 2020). Ce qui impactera de fait le fonctionnement général, mais n'altèrera nullement l'accueil de nos chères têtes blondes.

Nous souhaitons à tous une excellente année !

### Répartition des classes :

Mme Le Moan, directrice,	PS et MS :	25 élèves
Mme Le Maitre-Thomas,	MS GS et CP :	25 élèves
Mme Boutron,	CE1 CE2 :	21 élèves
Mme Dabard,	CE2 CM1 :	22 élèves
M Desbois,	CM1 CM2 :	22 élèves

## Surveillance des chiens

Depuis quelques temps et malgré les actions sur le terrain, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux domestiques (chiens) laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer. Pour la population ce sont des nuisances en tous genres : peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents, aboiements...

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. Nous espérons ainsi faire cesser ces incivilités qui nuisent à la quiétude de notre commune. La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance afin d'en limiter les nuisances. Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou ceux qui se reposent. De plus, pour le bien être de nos animaux, de nos voisins et pour la propreté de notre village, les déjections canines doivent être ramassées et mises dans les poubelles.

### **Rappel sur les animaux en divagation**

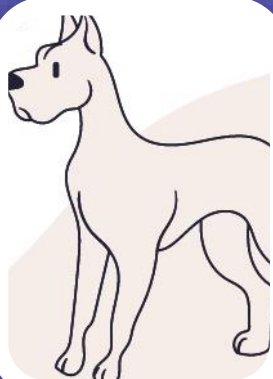
*Définition des chiens en état de divagation (article L. 211-23 du code rural).*

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

**Tous les propriétaires d'animaux (chiens ou chats) doivent donc prendre les mesures adéquates afin d'éviter la divagation, ainsi que les aboiements incessants de leur chien. Les mesures prévues par le code rural seront systématiquement appliquées à l'encontre des propriétaires d'animaux en état de divagation.**

**En cas de procédures engageant des frais d'évacuation (fourrière SPA, etc...) ou d'accident, la responsabilité des propriétaires pourrait être engagée. Les frais engagés pour l'identification et l'hébergement des animaux errants capturés sur le territoire de la commune seront refacturés à leurs propriétaires.**

**Nous comptons sur votre sens civique et vous en remercions.**



# L'actu enfance jeunesse



La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024.

## Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024. Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

## Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- **Le 1<sup>er</sup> juin 2003 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- **Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- **Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

## Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand** (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

## Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email a été envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible. Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel. La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

**Plus d'informations :** <https://www.pass.sports.gouv.fr>

## Centre de loisirs

Le centre de loisirs a fait sa rentrée le mercredi 6 septembre. Cette année le thème sera les jeux olympiques, les enfants voyageront à travers les âges et les continents pour découvrir l'histoire des jeux. Le sport aura bien évidemment une place importante avec la venue d'intervenants extérieurs pour faire découvrir aux enfants différents sports

Les places sont chères donc n'oubliez pas d'inscrire vos enfants sur le portail parents avant le dimanche minuit pour la semaine suivante.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter le centre de loisirs à [alsh@lanveoc.com](mailto:alsh@lanveoc.com)



## Ecole de Lanvéoc

Juste avant les grandes vacances, les élèves d'élémentaire, du CP au CM2, de l'école Yves Offret de Lanvéoc, ont eu la chance de bénéficier d'une information préventive sur les méfaits du soleil. Les élèves ont tous reçu en cadeau une jolie paire de lunettes de soleil, pour protéger leurs yeux .

# Vie associative

## Deux mois bien remplis entre les averses...

Malgré une période estivale marquée par une météo pour le moins maussade, la plupart des manifestations initialement prévues ont réussi à passer entre les gouttes et les coups de vent. Seul le concours de pêche traditionnellement organisé par les Plaisanciers initialement prévu le 6 août a dû être reporté d'une semaine au vu de l'état de la mer.

Pour les Fêtes de la Mer du 13 juillet, même si la démonstration d'hélicoptère a été annulée au dernier moment en l'absence de la vedette de la SNSM, les animations, les Puces de la Mer, les embarquements sur les vieux gréements, le repas moules ou grillades/frites, le bal et le Feu d'Artifice ont pu être mis en œuvre sans être gênés par la pluie. Par contre, le vide grenier du Comité de Jumelage s'est ouvert sous un vrai crachin breton, mais le soleil a finalement fait son apparition à la mi-journée pour accueillir un nombreux public venu chiner quelques trésors locaux. Le Pardon de Lanvéoc a lui aussi rassemblé sans pluie nombre de Lanvéociens et Presqu'iliens, mais aussi des vacanciers de passage sur les deux jours réussis de fêtes et d'animations au programme. A cette occasion, le repas, organisé par le Collectif des Associations, s'est installé pour la première fois sous la nouvelle halle du marché, au plus grand plaisir des 250 convives inscrits. L'exposition de peintures dans la Maison des Associations a quant à elle tenu toutes ses promesses avec ses 25 exposants. De même le remarquable concert proposé par « Classique à l'Ouest » et donné par le pianiste Pascal Amoyel et la violoncelliste Emmanuelle Bertrand a fait le plein de spectateurs dans l'église Ste Anne alors qu'une pluie battante arrosait la Presqu'île. Grâce à l'ULAMIR, les inconditionnels et collectionneurs de Playmobil ont aussi pu profiter pleinement dans l'Espace Nautique de leurs personnages préférés, voire réaliser de bonnes affaires.

Quant au Festival du Bout du Monde, si les bottes étaient indispensables au moins sur les deux premières journées, les 60 000 spectateurs attendus étaient bien présents aux rendez-vous pour profiter cette année encore d'une belle variété des musiques du monde. Le premier jour du festival, notre Maire, avec des élus de la Presqu'île, a accompagné sur tout le site du festival pendant plus de 6 heures, la visite de Rima Abdul Malak, la Ministre de la Culture.

L'ensemble du Conseil Municipal tient à saluer et remercier chaleureusement les associations et tou(te)s les bénévoles toujours dans la bonne humeur qui, comme tous les ans, ont largement contribué malgré une météo morose à la mise en œuvre et au succès de l'ensemble des animations estivales qui participent à la dynamique de notre commune très attachée à la convivialité de tous ces moments festifs.

*R. Saget - J.J. Hillion*



## Fin de l'exposition de peinture de l'été

Vendredi 18 août, l'exposition de peinture de l'été organisée par l'association Arts et Loisirs a fermée ses portes. Les nombreux visiteurs ont voté pour leur tableau « coup de cœur », l'aquarelle d'une grande finesse de Soen Nio LE GALL de Pont-L'Abbé « Sagesse » (numéro 49 du catalogue).

Le tableau servira de support à l'affiche de l'exposition de l'été 2024.



## Accueil et Loisirs

Le tournoi de tarot du Pardon de Ste Anne organisé par l'association Accueil & Loisirs s'est déroulé le samedi 30 juillet avec 27 joueurs. Toute l'après midi les joueurs se sont

rencontrés aux cartes, le tout dans une très bonne ambiance. Il y a eu 9 gagnants. Accueil & Loisirs remercie la Mairie pour la coupe du vainqueur, le collectif des associations pour les lots, Roscanvel tarot pour la logistique et tous les participants !







**Date à retenir :** Le grand Loto des plaisanciers aura lieu Samedi 18 novembre 2023 à l'espace nautique de Lanvéoc à 19h00.

**N'Ouzon Ket**  
Le collectif d'artistes de la Presqu'île

## Fête de la mer

Au cours de la journée du 13 juillet a eu lieu une course d'OFNIS où seulement deux embarcations étaient au départ, une seule a réussi à faire le parcours et a donc remporté cette course. Il s'agit des "AS de coeur" avec Alexandre, Théo et Richard. Le public nombreux a pu faire de petites sorties en rade sur les 7 vieux gréements présents, découvrir la troupe des 7 bras avec leur théâtre de rue sur le thème des corsaires et chiner sur les 26 stands des puces de mer et artisanat, sans oublier, glaces, crêpes et buvette. Le petit manège d'Albert a enchanté les petits enfants.

### Le Club Féminin

reprendra ses activités le jeudi 14 septembre à 14 h salle du bas de la maison des associations.

Contact 06.16.88.43.45  
[f.mv@live.fr](mailto:f.mv@live.fr)

## Concours de pêche des plaisanciers de Lanvéoc

Initialement prévu le dimanche 6 août 2023 le concours de pêche a été reporté au dimanche suivant le 13 août 2023 en raison des mauvaises conditions météo. 12 embarcations avec 22 hommes, 3 femmes et 3 enfants à bord ont rapporté 21 kg 650 de poissons. Remise des prix par Mme la maire de Lanvéoc Christine Lastennet et le premier adjoint Richard Klein. Les coupes remises ont été offertes par la ville de Lanvéoc. 1<sup>er</sup> prix homme Mr Levieuge Daniel avec 4kg220 de poissons, 2<sup>ème</sup> prix homme Mrs. Stephan et Phelep 4kg050. 1<sup>er</sup> prix femme Embarcation Desplat, 2<sup>ème</sup> prix femme Embarcation Lavios. 1<sup>er</sup> prix enfant Embarcation Lastennet, 2<sup>ème</sup> prix enfant Embarcation Boury, 3<sup>ème</sup> prix enfant Embarcation Merlet. Prix spécial du jury "Solidarité des gens de mer" décerné à Mr Berthelot Alain. Tous les participants ont été récompensés, en outre une tombola par tirage au sort a attribué une canne à pêche avec moulinet à Mr Berthelot Alain. Un apéritif offert par l'association des plaisanciers de Lanvéoc a clôturé cette matinée. Remerciements à tous les bénévoles de l'association et au soutien de la municipalité de Lanvéoc pour la réussite de ces manifestations.

## N'Ouzon Ket : La saison 2023/2024 s'annonce riche et passionnante !

Avec, des spectacles tout en intimité en format théâtre de poche, et, une nouvelle création onirique et poétique au mois de mai... L'arrivée parmi les ateliers de pratiques artistiques du théâtre d'impro avec la Cie Anime Tes Rêves, et de la transformation de l'atelier théâtre en troupe ! Et bien sûr, le retour des magnifiques rencontres du mois de mars et de juin avec la semaine FEMME(s) et Over The Rainbow !

### Dates des séances d'ateliers

**Théâtre d'improvisation :** 16 septembre, 14 octobre, 11 novembre, 20 janvier, 17 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 15 juin

À Lanvéoc. Inscriptions : [cianimetesreves@gmail.com](mailto:cianimetesreves@gmail.com) / 06 77 88 30 66

**SPLANN!** : A partir du jeudi 29 septembre

À Lanvéoc. Inscriptions : [collectif.nouzonket@gmail.com](mailto:collectif.nouzonket@gmail.com) / 07 68 66 32 30

**Ecriture, collage et geste plastique :** Ateliers les 30 septembre, 9 décembre, 9 mars, 27 avril / Stages les 18 et 19 novembre, 27 et 28 février, 8 et 9 juin.

À Lanvéoc. Inscriptions : [contact@irvi.bzh](mailto:contact@irvi.bzh)



## C'est l'heure de la rentrée aussi pour Lanvéoc d'hier et d'aujourd'hui !

Pour une cotisation annuelle de 20 € par an vous pourrez participer à l'ensemble de ces Ateliers :



Dès le samedi 16 septembre 2023, Jean-Louis vous invitera à retrouver la trace de vos ancêtres ou vous initiera à la Généalogie. Tous les samedis de 10h à 12 h ( maison des associations - Véranda) **\*ou sur rdv en téléphonant au 02 98 27 58 87**

**Le mercredi 20 septembre 2023, Claudine vous proposera un nouvel atelier d'Aquarelle.** Atelier libre ou avec thème. Juste un moment de plaisir, de partage, de découverte autour d'un croquis à l'aquarelle. Adultes/Ados. Le mercredi de 14h30 à 17 h tous les quinze jours en alternance avec l'atelier de broderie.

**Le mercredi 27 septembre 2023, ce sera au tour de Francine qui vous initiera à la broderie sur tulle ou autres broderies bretonnes.** Les mercredis de 14 h 30 à 17 h en alternance avec l'atelier aquarelle.

**Tous ces ateliers se dérouleront à la Maison des Associations – salle du bas - Place de la Mairie de Lanvéoc.**

La section patrimoine, continue ses recherches dans les archives, pour enrichir notre site : <https://www.lanveocdhieretaujourdhui.fr/>

Comme l'année dernière nous organiserons des goûters « Collectes de mémoires ». Si vous avez des photos anciennes de vos ancêtres, des villages ou du bourg de Lanvéoc, des anecdotes, nous vous invitons à les partager, pendant ces moments riches en souvenirs et convivialité ou tout simplement en vous rencontrant individuellement.

Vous avez aussi la possibilité de faire ces partages sur le nouveau groupe Facebook « c'était hier à Lanvéoc ». Avec tous nos remerciements pour votre collaboration.

Contact : [lanveocdhieretaujourdhui@gmail.com](mailto:lanveocdhieretaujourdhui@gmail.com) – Tel : 07 89 09 62 42



## La compagnie Breizqu'île théâtre présente « Un temps de chien » à l'espace nautique de Lanvéoc

« Un temps de chien » : trois femmes sous pression, un garçon de café, une journée pluvieuse, pour une rencontre qui changera le cours de leur vie ...

Rendez-vous à l'espace nautique de Lanvéoc, le samedi 30 septembre à 20h et le dimanche 1 octobre à 17h, pour assister à cette comédie contemporaine de Brigitte Le Duc, mise en scène par Florent Le Doaré. La pièce sera jouée par les quatre comédiens de la troupe réalisation Breizqu'île théâtre.

Entrée en participation libre à partir de 12 ans

Contact : [contact@breizquiletheatre.fr](mailto:contact@breizquiletheatre.fr)

Renseignements : 06 76 57 67 77



### Forme et bien-être

Les cours de gym reprennent la semaine du 14 septembre :

- le mardi de 9h15 à 10h15 gym bien être
- le vendredi de 10h45 à 11h45 gym douce

### Qi Gong et méditation

Adultes À Lanvéoc Maison des Associations, salle du Haut

- mercredi de 17h à 19h
- dimanche à partir de 10h

Renseignements :

06 68 33 13 94

@ : [ressource.bzh@free.fr](mailto:ressource.bzh@free.fr)





# A vos Agendas !

## Septembre

- Vendredi 15 septembre - Course Grand Raid du Finistère - Course à pied trail - 166 kms - Départ de Telgruc  
- [contact@grandraiddufinistere.bzh](mailto:contact@grandraiddufinistere.bzh)
- Samedi 16 septembre - Cérémonie de commémoration de Saint Efflez - 11h
- Vendredi 22 septembre - Pot des nouveaux arrivants - 18h - Salle du Conseil - Mairie - Ouverts aux habitants arrivés depuis 2020.
- Vendredi 22 septembre - 18h - Assemblée générale Arts et Loisirs – maison des associations salle du bas – Ouverte à tous les adhérents et aux personnes intéressées.
- Mardi 26 septembre - Sortie intergénérationnelle avec la classe CE1 à Landerneau pour l'exposition « Sur les traces de Tolkien et de l'imaginaire médiéval - Inscription en mairie
- Vendredi 29 septembre - 18h30 - Assemblée générale Amicale Laïque parent Elèves de Lanvéoc - maison des associations salle du bas - Venez nombreux !
- Samedi 30 septembre - 20h - Spectacle Breizqu'île Théâtre - Espace nautique - « Un temps de chien »
- Les lundis - Isaan Thaï Food à partir de 17h sous la halle - 07.66.18.86.51
- Les mardis - AMAP - Café Les Voyageurs - a partir de 18h - 06.18.71.45.45
- Les mardis - Pizzas Selwapizza - à partir de 18h sous la halle - 07.49.90.97.10 (vacances en septembre)
- Les vendredis - Marché sous la halle de 16h à 19h - Place de la Mairie avec les pizzas « La Comedia » et Isaan Thaï Food

## Octobre

- Dimanche 1<sup>er</sup> octobre - 17h - Spectacle Breizqu'île Théâtre - Espace nautique - « Un temps de chien » - 2ème représentation
- A partir du lundi 2 octobre - Semaine bleue (voir programme détaillé page 5)
- Vendredi 13 octobre - Réunion publique organisée par la municipalité - 20 h salle polyvalente
- Samedi 14 octobre - Le jour de la nuit - C'est une grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé.  
<https://geophoto.agirpourenvironnement.org/le-jour-de-la-nuit/>
- Mardi 17 octobre - Repas intergénérationnel - 12h à la cantine - Inscriptions en mairie
- Samedi 21 et dimanche 22 octobre - Village des sciences - Cap des Etoiles - Espace nautique - Entré libre -
- Les lundis - Isaan Thaï Food à partir de 17h sous la halle - 07.66.18.86.51
- Les mardis - AMAP - Café Les Voyageurs - a partir de 18h - 06.18.71.45.45
- Les mardis - Pizzas Selwapizza - à partir de 18h - sous la halle - 07.49.90.97.10
- Les vendredis - Marché sous la halle de 16h à 19h - Place de la Mairie avec les pizzas « La Comedia » et Isaan Thaï Food

